





Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2022)

# Le PFBC fête ses 20 ans et tient sa 19ème Réunion des Parties (RdP)

5-8 juillet 2022, à Libreville, Gabon



# Introduction

En adoptant un projet de règlement sur les produits exempts de déforestation en novembre 2019, l'Union européenne (UE) inaugure un changement important dans sa réponse au défi mondial pressant de la déforestation. Le règlement marque la volonté des États membres de l'UE de « verdir » leurs chaînes d'approvisionnement de commodités importées en Europe et s'appliquera au bœuf, au cacao, au café, à l'huile de palme, au soja ainsi qu'au bois et à ses produits dérivés.

Les efforts de l'UE pour mettre fin à la déforestation importée sont à saluer tant les moteurs de la déforestation sont complexes et les solutions, multiformes, à y apporter, exigent la collaboration de l'ensemble des parties prenantes y compris les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les communautés forestières.

L'UE est un partenaire économique et politique de premier plan des pays riverains du bassin du Congo. A l'heure où le projet de règlement est en débat au sein des instances législatives de l'UE, il est important que l'ensemble des parties prenantes dans le bassin du Congo en comprennent les conséquences possibles sur les engagements et efforts en cours dans la sous-région. Il s'agit notamment du plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), des réformes juridiques en matière de protection, de gestion durable et inclusive des ressources forestières et d'aménagement du territoire dans le cadre des Accords de Partenariat Volontaire (APV) du Plan d'Action FLEGT (« Forest Law Enforcement, Governance and Trade » ou en français « Application des règlementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux »), de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique centrale (CAFI), du programme de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD+) et de l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique (APOI), entre autres.

Afin de permettre un dialogue inclusif sur les enjeux du projet de règlement européen ainsi qu'une réflexion sur la coopération requise pour sa mise en œuvre, le Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC), en collaboration avec Fern et CAFI organise le 6 juillet 2022 à Libreville, au Gabon, une table-ronde multi-acteurs de haut niveau, dans le cadre de la 19<sup>e</sup> Réunion Annuelle des Parties du Partenariat.

# Objectifs de la table-ronde

- 1 Comprendre les exigences du projet de règlement européen sur les produits « zéro déforestation » et leur impact sur les choix et engagements politiques et environnementaux des pays riverains du bassin du Congo.
- 2 Promouvoir un dialogue sur la compréhension du concept de « zéro déforestation ».
- 3 Identifier les solutions et approches possibles pour un partenariat inclusif et bénéfique entre les pays de la sous-région et l'UE en matière de lutte contre la déforestation.
- 4 Se pencher sur le rôle et les besoins des populations autochtones et des communautés locales ainsi que des petits producteurs dans les politiques de lutte contre la déforestation.

# **Programme**

Modération : Berta Pesti, Cheffe du Secrétariat de CAFI

#### 13.00-13.45

## **Discours introductifs**

#### 5 minutes strictement par intervention

- » Intervention du Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC, Honorable Dr Christian Ruck
- » Intervention de la Commission européenne, Diego Torres, Chargé des Relations Internationales, Direction générale de l'environnement
- » Intervention du Représentant de la République française, Philippe Lacoste, Directeur du Développement Durable, France
- » Interventions du Parlement européen : Eurodéputées Anna Cavazzini et Michèle Rivasi
- » Mot de Christoph Hoffmann MdB, Président de la Commission Coopération économique et du Développement du Parlement fédéral Allemand
- » Interventions du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) et de Fern : Chloé Tankam, Economiste des chaînes de valeur durables et Marie-Ange Kalenga, Conseillère en Politiques Forestières

# **Questions-réponses**

#### 13.45-14.15

## Panel de haut-niveau

Représentantes de gouvernements nationaux :

- » Jules Doret Ndongo, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC
- » Rosalie Matondo, Ministre de l'Economie Forestière, République du Congo
- » Lee White, Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs du Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres, République du Gabon
- Représentant du gouvernement indonésien (à confirmer)

# **Questions-réponses**

14.15-14.45

# Panel des acteurs non-étatiques

## 5 minutes strictement par intervention

Société civile et populations autochtones et communautés locales du bassin du Congo :

- » Maixent Agnimbat, Membre du Réseau Africain pour les Droits des Communautés (ACRN)
- Parfait Dihoukamba, Membre du Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC)

#### Secteur privé:

- » Benoît Jobbé-Duval, Directeur, Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT)
- » Erith Ngatchou, Représentant Régional, Earthworm
- » Sandra Razanamandranto, Directrice Marché et Développement, Preferred by Nature

14.45-15.00

Questions-réponses et discussion générale

Lien Zoom pour la participation en ligne: https://us02web.zoom.us/j/82893904402